

## Initiation au tricot

Cours de tricot par une habitante passionnée.

Pour les enfants nés entre 2009 et 2012.

Vendredis après-midis – Année 2019/2020

16h30 à 17h30 – M.D.J.



Séances	Prix	Cochez vos souhaits
Période 1 : Du 02 septembre au 18 octobre		
Période 2 : Du 04 novembre au 20 décembre		
Période 3 : Du 06 janvier au 14 février		
Période 4 : Du 09 mars au 10 avril		
Période 5 : Du 27 avril au 3 juillet		
<b>OU inscription annuelle</b>		
<b>Adhésion « Maison des Enfants »</b> ( <i>Dans le cas où vous ne seriez pas déjà adhérent</i> )	4 €	
<b>TOTAL</b>		

Les « non-adhérents » doivent impérativement compléter le dossier administratif « adulte » afin d'adhérer à l'association.

*Dans le cadre d'une activité payante, merci de joindre un règlement.*

Je soussigné(e) M. et/ou Mme ..... , déclare avoir pris connaissance du règlement de fonctionnement de l'Association « La Maison des Enfants » et m'y conformer.

À CHAUVÉ, le .....  
Signature :

## Initiation au tricot

Cours de tricot par une habitante passionnée.

Pour les enfants nés entre 2009 et 2012.

Vendredis après-midis – Année 2019/2020

16h30 à 17h30 – M.D.J.



Séances	Prix	Cochez vos souhaits
Période 1 : Du 02 septembre au 18 octobre		
Période 2 : Du 04 novembre au 20 décembre		
Période 3 : Du 06 janvier au 14 février		
Période 4 : Du 09 mars au 10 avril		
Période 5 : Du 27 avril au 3 juillet		
<b>OU inscription annuelle</b>		
<b>Adhésion « Maison des Enfants »</b> ( <i>Dans le cas où vous ne seriez pas déjà adhérent</i> )	4 €	
<b>TOTAL</b>		

Les « non-adhérents » doivent impérativement compléter le dossier administratif « adulte » afin d'adhérer à l'association.

*Dans le cadre d'une activité payante, merci de joindre un règlement.*

Je soussigné(e) M. et/ou Mme ..... , déclare avoir pris connaissance du règlement de fonctionnement de l'Association « La Maison des Enfants » et m'y conformer.

À CHAUVÉ, le .....  
Signature :